DROIT DE PREEMPTION URBAIN

ORLEANS METROPOLE

Annexé à la délibération du Conseil Métropolitain du 7 avril et 23 juin 2022

ORLÉANS MÉTROPOLE

Cliquez sur le nom de la commune
pour télécharger son plan opposable

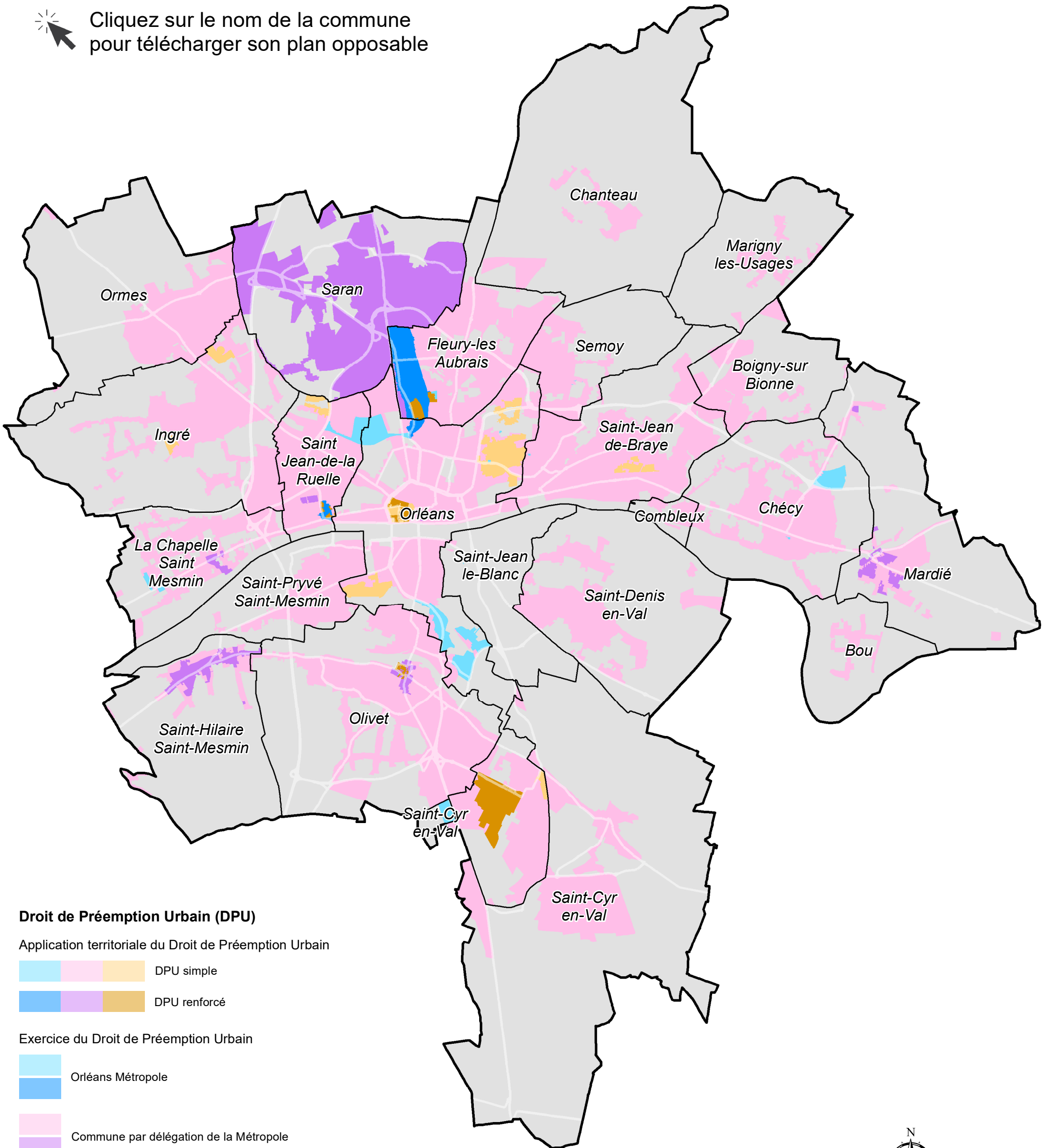

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Application territoriale du Droit de Préemption Urbain

- DPU simple
- DPU renforcé

Exercice du Droit de Préemption Urbain

- Orléans Métropole
- Commune par délégation de la Métropole
- Aménageur ou opérateur foncier par délégation de la Métropole
- Hors DPU

N W E S

0 1 2 3 4 5

Kilomètres

Produit par Orléans Métropole | Edité le 15/06/2022 | Format d'origine : 91.4 cm x 91,4 cm